

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|                                                                                        |                             |                                                     |                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>Association Régionale Communauté Francophone<br>Saint-Jean Inc. | Numéro de permis<br>2014977 | Date d'inspection<br>Le 14 octobre 2025             |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Les Aventuriers de la Vallée                                 |                             | Numéro de téléphone<br>(506) 848-6656               |                                     |
| Adresse<br>250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7                                  |                             |                                                     |                                     |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Mélika Belliveau          |                             | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives                                   | Règlement                   | Date limite pour être conforme                      | Date d'attestation de la conformité |

### Commentaires généraux

À leur arrivée dans l'établissement, les enfants se sont livrés à des activités ludiques libres, telles que jouer avec des Legos et dessiner. Un éducateur a été observé en train de fabriquer de la pâte à modeler avec un groupe d'enfants. La collation du matin est arrivée et les enfants se sont lavé les mains avant de manger.

Une fois l'heure venue de ranger et de passer à une autre activité, les éducateurs ont été entendus donner des instructions verbales aux enfants. Les enfants ont rangé et se sont préparés à aller jouer dehors. À l'extérieur, les enfants ont joué dans la cour de récréation de l'école. Certains ont joué sur la grande structure tandis que d'autres « cherchaient de l'or » dans les rochers et la terre. Les éducateurs ont été observés en train de s'intéresser aux activités des enfants tout en les surveillant. Les éducateurs ont été observés en train d'apporter leurs registres de présence quotidiens et leurs trousse de premiers secours. Aucun danger n'a été observé.

Une fois l'heure venue de rentrer à l'intérieur, le compte des enfants a été effectué. Les enfants ont été invités à ranger correctement leurs effets personnels avant de se livrer à des activités ludiques libres. Les enfants ont joué avec des Legos, des blocs de construction, des poupées et de la pâte à modeler.

À l'heure du dîner, les éducateurs ont été observés en train de désinfecter les tables avant que les enfants mangent.

L'environnement intérieur était propre, les produits de nettoyage étaient rangés sous clé. Les enfants avaient accès à divers matériels de jeu et à des livres appropriés à l'âge. Les dossiers du personnel ont été vérifiés et jugés complets.

original signé par  
Mélika Belliveau

Le 10 octobre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
France Dargavel

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 octobre 2025

---

Date